

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 1^{er} octobre 2013

SÉANCE ORDINAIRE

Présents : Monsieur le maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers Robert Bérubé, Sylvain Dubé, Nicholas Ouellet, Jean Santerre et Daniel Jean.

256.10.13

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 soit accepté tel que présenté.

257.10.13

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013 soit adopté tel que présenté.

258.10.13

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par M Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2013 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

259.10.13

ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES FACTURES ADDITIONNELLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière – 1^{er} octobre 2013			
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS	
Élus	Allocations août 2013	2 029.19 \$	
Frédéric Lee	Salaires sem. du 22-08-2013 au 21-09-2013	2 766.80 \$	
Employés municipaux	Salaires sem. du 22-08-2013 au 21-09-2013	17 711.69 \$	
REER employeur	Salaires sem. du 22-08-2013 au 21-09-2013	491.24 \$	
REER employés	Salaires sem. du 22-08-2013 au 21-09-2013	491.24 \$	
	Total:	23 490.16 \$	
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	No. Chèque	MONTANTS
ADMQ Zone 11	Colloque de zone	4047	60.00 \$
Comité de développement	Paco\$	4048	250.00 \$
Simon Lebel	Remb. Taxes	4052	370.80 \$
Frédéric Lee	Frais de déplacement	4051	211.50 \$
Roxanne Carbonneau	Frais de déplacement	4049	90.17 \$
Les habitations St-Pacôme	Quote-part	4046	1 843.29 \$
Annie Dumais	Remb. Inscription	4042	116.00 \$

Régie Matières résiduelle	Quote-part	4044	21 042.50 \$
Claude Paradis	Frais de déplacement	4050	150.30 \$
Régie Incendie Kam. Ouest	Quote-part	4040	7 147.55 \$
Accès D			
Hydro-Québec	Lumières de rue	26715-36196	1 503.47 \$
Hydro-Québec	Biblio	26615-15995	99.93 \$
Hydro-Québec	P3-P4	26615-24227	935.68 \$
Hydro-Québec	PP1	26811-35020	283.70 \$
Hydro-Québec	Baseball	26811-82251	24.77 \$
Hydro-Québec	PP4	26811-94331	76.55 \$
Hydro-Québec	Parc	26811-41347	174.39 \$
Hydro-Québec	PP5	26615-36126	77.98 \$
Hydro-Québec	PP3	26615-36993	77.98 \$
Hydro-Québec	PP2	26615-17422	188.22 \$
Hydro-Québec	Chalet	26811-56725	87.12 \$
Hydro-Québec	Étangs	26615-72849	2 414.67 \$
Hydro-Québec	Réservoir D'Anjou	26715-38344	644.86 \$
Bell	Chalet	26208-85244	133.74 \$
Bell	Télémetrie	26208-51515	84.58 \$
Bell	Télémetrie	26208-22482	84.58 \$
Bell	Internet	26811-53232	30.99 \$
Bell	Télémetrie	26208-04565	84.58 \$
Bell	Bureau	26208-19159	281.29 \$
Vidéotron	Tel. Bibliothèque	25211-79697	40.69 \$
CSST	Frais mensuels	24609-26681	929.72 \$
Revenu Canada	Remises fédérales	24609-69312	3 365.49 \$
Revenu Québec	Remises provinciales	24609-26681	7 788.89 \$
Cartes de crédit			
Métro Lebel	Nouveaux arrivants	Élus	27.94 \$
Transactions diverses	Congrès FQM	Élus	852.26 \$
Mike's La Pocatière	Déjeuner Solidarité rurale	Direction	10.57 \$
Guichet automatique	Petite caisse	Direction	120.00 \$
Poste Canada	Postage	Direction	504.21 \$
Total chèques, Accès D et cartes de crédit :			52 210.96 \$
TOTAL SALAIRES			23 490.16 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ			52 210.96 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ			63 490.86 \$
GRAND TOTAL :			139 191.98 \$

Je soussigné, Frédérick Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 1^{er} octobre 2013 et dont j'ai copie aux archives.

Frédérick Lee,
Directeur général

260.10.13

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DU GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC.

ATTENDU QUE la matrice graphique de notre municipalité, GOMapview, est maintenant désuète et présente certains problèmes de compatibilité avec les nouveaux systèmes d'exploitation informatiques;

ATTENDU QUE le Groupe de géomatique Azimut inc., administrateur du logiciel GOMapview, a cessé le développement de ce programme et se concentre maintenant sur le service de diffusion GONet qui est un service internet, intranet et extranet;

ATTENDU QUE le Groupe de géomatique Azimut inc. nous transmet une soumission au montant de deux mille deux cent quatre-vingt-huit dollars (2 288,00 \$) pour la mise en place du service GONet;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission du Groupe de géomatique Azimut inc. au montant de deux mille deux cent quatre-vingt-huit dollars (2 288,00 \$)

plus taxes applicables pour l'installation et la mise en place du service GOnet.

261.10.13 **DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. KEVEN GAGNON-LIZOTTE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE M. Keven Gagnon-Lizotte a acquis la résidence sise au 14, rue Grand'Maison le 21 novembre 2012;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Keven Gagnon-Lizotte au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 14, rue Grand'Maison.

262.10.13 **DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME SYLVIE BÉLANGER ET M. CLAUDE PARENT**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Sylvie Bélanger et M. Claude Parent ont acquis la résidence sise au 178, boulevard Bégin le 25 juin 2013;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Sylvie Bélanger et M. Claude Parent au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 178, boulevard Bégin après avoir vérifié si les demandeurs sont résidents de cette adresse.

263.10.13 **FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION / SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MME YVONNE TREMBLAY**

ATTENDU QUE Mme Yvonne Tremblay occupe le poste d'agente de développement à la Municipalité de Saint-Pacôme depuis le 1^{er} juillet 2013;

ATTENDU QUE Mme Yvonne Tremblay, agente de développement, a su répondre aux attentes des membres du conseil municipal dans son travail;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder la permanence à Mme Yvonne Tremblay au poste d'agente de développement pour la Municipalité de Saint-Pacôme, d'ajuster son salaire à la tranche supérieure de l'offre publiée en juin 2013 et de procéder à la signature de son contrat de travail.

CORRESPONDANCE

264.10.13 **LA TRAVERSÉE, ORGANISME COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE La Traversée, organisme communautaire, nous demande de les soutenir financièrement pour la tenue d'une soirée le 12 octobre prochain soulignant leur 20^e anniversaire,

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de verser une aide financière de cinquante dollars (50.00\$) à La Traversée pour la tenue de sa soirée de 20^e anniversaire.

265.10.13

SOCIÉTÉ DU ROMAN POLICIER DE SAINT-PACÔME

ATTENDU QUE la Société du Roman policier de Saint-Pacôme nous invite au souper gala du 5 octobre 2013;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin que la Municipalité de Saint-Pacôme achète deux billets pour le souper gala aux coûts de cinquante-cinq dollars (55.00 \$) l'unité.

266.10.13

NOËL AU CŒUR DU KAMOURASKA

ATTENDU QUE cet organisme nous invite à participer au concours de la plus belle décoration, le thème de cette année étant un ange.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme participe encore cette année à ce concours intermunicipal et qu'elle défraie les coûts reliés à l'achat de matériel pour la fabrication de l'ange de Noël.

267.10.13

RENOUVELLEMENT COTISATION À TOURISME BAS-SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE Tourisme Bas-Saint-Laurent nous invite à renouveler notre cotisation annuelle au coût de trois cent trois dollars et cinquante-trois cents (303.53\$) pour la période 2013-2014;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme renouvelle sa cotisation au coût de trois cent trois dollars et cinquante-trois cents (303.53\$) taxes incluses, pour la période 2013-2014

268.10.13

ÉCOLE POLYVALENTE DE LA POCATIÈRE

ATTENDU QUE les élèves de cinquième secondaire de l'école Polyvalente La Pocatière sont en train de préparer leur album des finissants;

ATTENDU QU'il est très important d'encourager les jeunes à réaliser ce souvenir important de leurs études secondaires et de les soutenir financièrement;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de participer pour un quart de page à la réalisation de l'album de finissants des élèves de cinquième secondaire de l'école Polyvalente La Pocatière, pour un montant de soixante dollars (60,00 \$).

269.10.13

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LA POCATIÈRE – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE le Club de patinage artistique de La Pocatière nous sollicite pour être un de ses commanditaires pour l'année 2012-2013;

ATTENDU QUE notre contribution permet à des jeunes de 3 à 18 ans d'avoir la possibilité de patiner à un prix raisonnable et de profiter d'activités qui ne seraient pas possibles sans notre aide;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'acheter une publicité de 1/8 de page au coût de trente dollars (30,00 \$) afin d'appuyer le Club de patinage artistique de La Pocatière dans son travail auprès des jeunes de notre région.

VARIA

270.10.13

DEMANDE AU CANADIEN NATIONAL ET AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – RÉPARATION DE LA TRAVERSE DE CHEMIN DE FER SITUÉE SUR LA ROUTE 230 EN DIRECTION DE LA

POCATIÈRE

ATTENDU QUE la traverse de la ligne du Canadien National via la route 230 dans le secteur de la rue Grand-Maison et du Nord du Rocher comporte des risques via sa configuration;

ATTENDU QUE malgré les travaux de réfection effectués en 2012 la traverse comporte encore des risques pour la circulation à cause de la chaussée qui est instable;

ATTENDU QUE des plaintes de citoyens ont été reçues à la Municipalité de Saint-Pacôme concernant cette traverse;

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Canadien National ainsi qu'au Ministère des Transports de stabiliser la plaque d'asphalte à la traverse du CN et de la route 230 dans le secteur de la rue Grand-Maison et Nord du Rocher.

PÉRIODE DE QUESTIONS

271.10.13

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h44.

Gervais Lévesque
Maire

Frédéric Lee
Directeur général

